

RCS : VILLEFRANCHE - TARARE

Code greffe : 6903

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VILLEFRANCHE - TARARE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00610

Numéro SIREN : 493 339 105

Nom ou dénomination : A T 2 M

Ce dépôt a été enregistré le 20/11/2020 sous le numéro de dépôt B2020/005023

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **VILLEFRANCHE SUR SAÔNE**

Date : 20/11/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/005023**
n° de gestion : **2006B00610**
n° SIREN : **493 339 105 RCS Villefranche - Tarare**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Villefranche - Tarare certifie avoir procédé le 20/11/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

A T 2 M - Sarl
88 Rue Jean Chazy BP 90310 69665 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE CEDEX France

date de clôture : **31/12/2019**

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Selon votre déclaration ce dépôt de comptes annuels aura une publicité restreinte en application de l'article L.232-25 du code de commerce.

Concernant les événements RCS suivants :
DCA

Pièce : Compte de résultat



**AB|G-6903/T-DEPOT-
ACTE/I-399273**

2006B 610

2011/20
B 201 S023

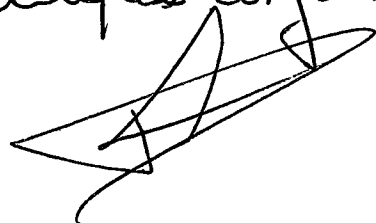
AT2M

**88 Rue Jean Chazy
BP 90310
69665 VILLEFRANCHE SUR SAONE CEDEX**

Comptes au 31/12/2019



Copie Certifiée conforme



Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2019	31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	67 000	1 836	65 164	
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 137		6 137	6 127
ACTIF IMMOBILISE	73 137	1 836	71 301	6 127
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	420 005		420 005	359 326
Autres créances	29 105		29 105	25 720
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités				
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	449 111		449 111	385 045
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	522 247	1 836	520 412	391 172

Rubriques	31/12/2019	31/12/2018
Capital social ou individuel (dont versé : 158 000)	158 000	158 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	2 745	1 797
Réserves statutaires ou contractuelles	93 509	75 484
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	39 166	18 974
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	293 420	254 254
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	117 632	27 793
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 184	25 180
Dettes fiscales et sociales	83 176	83 945
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	226 992	136 918
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	520 412	391 172

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'amortissement des immobilisations corporelles est fonction de la durée habituelle d'utilisation du bien. La méthode d'amortissement retenue est généralement le mode linéaire.

<u>Immobilisation</u>	<u>Durée</u>	<u>Mode</u>
Installations techniques	5 à 10 ans	Linéaire
Agencements, aménagements	5 à 10 ans	Linéaire
Matériel de transport	2 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau, mobilier	5 à 10 ans	Linéaire
Micro-ordinateurs et périphériques	3 à 5 ans	Linéaire

STOCKS DE MARCHANDISES

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode du Coût Unitaire Moyen Pondéré.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

A T 2 M
ASSISTANCE TECHNIQUE - MONTAGE DE MEUBLES
88 RUE JEAN CHAZY
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
société à responsabilité limitée
au capital de 158 000,00 euros
493 339 105 R.C.S.VILLEFRANCHE-SUR-SAONE - TARARE

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES
réunie le : 23 juillet 2020

Le 23 juillet 2020 à 8 heure, les associés de la société **A T 2 M** société à responsabilité limitée
au capital de : 158 000,00 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro
493 339 105 R.C.S.VILLEFRANCHE-SUR-SAONE - TARARE se sont réunis au siège social en assemblée
sur la convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

Etaient présents :

Monsieur Pascal COT	demeurant :	53 chemin du Petit Bois 69130 Ecully
Madame Nathalie COT	demeurant :	33 chemin du Monteillier 69370 Saint Didier Mont d'Or
Monsieur Jean-Pierre COT	demeurant :	30 avenue Jean Jaurès 69370 Saint Didier Mont d'Or
COT EXPANSION S.A.S.	siège social :	avenue de l'Europe 69400 Villefranche-sur-Saône
Madame Louise COT	demeurant :	153 rue Duguesclin 69006 LYON

L'assemblée est présidée par Monsieur Pascal COT Gérant de la Société.

Le Président constate que les associés présents ou régulièrement représentés, possèdent ensemble
15 800 parts sur les 15 800 parts qui composent le capital social, et qu'en conséquence,
l'assemblée est habilitée à voter toutes les décisions figurant à l'ordre du jour.

Le Président constate que tous les associés ont été régulièrement convoqués dans le respect des
dispositions statutaires ; les associés lui en donnent acte.

Le Président met à la disposition de l'Assemblée les documents suivants :

- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires
- l'inventaire
- les comptes annuels
- le rapport de gestion
- le texte des résolutions proposées au vote de l'Assemblée

Le Président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- rapport de gestion du Gérant sur la marche de la société et sur les comptes de notre exercice
- approbation des dits comptes et conventions
- affectation et répartition des résultats

Puis lecture est donnée des rapports du Gérant. Le Président déclare alors la discussion ouverte. Il ajoute
qu'il se tient à l'entière disposition des associés pour leur apporter toutes les explications qu'ils désirent obtenir.
Après différents échanges de vue, et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement
aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Gérant, les Associés approuvent le rapport de gestion,
ainsi que les comptes et l'inventaire de l'exercice clos le : 31 décembre 2019 tels qu'ils ont été présentés
par le Président, et qui font apparaître un résultat bénéficiaire de : 39 165,71 euros.

Les Associés approuvent les opérations traduites dans ces comptes et accomplies par le Président au cours de l'exercice écoulé. En conséquence, les Associés donnent quitus entier au Gérant de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Les Associés décident d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- la somme de : 1 958,29 euros à la dotation de la réserve légale,
- la somme de : - euros à la distribution d'un dividende net de : - euros par part,
- ce dividende est éligible à l'abattement de 40 % prévu par la Loi en faveur de ses bénéficiaires,
- et le solde, soit : 37 207,42 euros à la réserve générale.

Conformément à la loi, il est rappelé que les distributions faites au cours des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice	MONTANTS GLOBAUX			MONTANTS PAR ACTION		
	Dividende net	Avoir fiscal	Revenu global	Dividende net	Avoir fiscal	Revenu global
décembre-16	-	-	-	-	-	-
décembre-17		-	-		-	-
décembre-18		-	-		-	-

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et visé par les associés présents à la réunion.

Pascal COT

Nathalie COT

Jean-Pierre COT

pour "COT EXPANSION"
Pascal COT

Louissette COT

Copie certifiée vraie